

ENGAGÉ POUR
LE PERMIS
DOSSIER DE CANDIDATURE

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Cependant, il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de toutes les familles. Depuis 2014, pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune de Gagny met en place le dispositif « Engagé pour le permis ».

Il consiste en la prise en charge par la commune d'une partie du coût du permis de conduire en échange d'une activité d'intérêt collectif.

Les critères d'inscription pour bénéficier de la bourse au permis de conduire sont les suivants :

- Être domicilié à Gagny ;
- Être âgé de 18 à 25 ans ;
- Ne pas avoir entamé une formation au permis de conduire (code et /ou conduite) au sein d'une auto-école.

Le jeune doit remplir le dossier de candidature ci-joint, dans lequel il explicite précisément sa situation familiale, sociale, scolaire, professionnelle, financière et ses motivations pour l'obtention du permis de conduire.

Le postulant sera ensuite reçu par une commission qui émettra un avis définitif sur chaque candidature.

Avant son inscription en auto-école, le jeune devra réaliser 70 heures de travail au sein d'un service municipal. En contrepartie, il bénéficiera d'une bourse d'une valeur de 600 €.

Il signera une convention où il sera notamment précisé ses engagements et une date butoir d'inscription à une auto-école partenaire.

La bourse sera versée par la Ville directement à l'auto-école choisie par le jeune bénéficiaire, suite à l'obtention de l'examen théorique. Lors de son inscription, le jeune s'engage à verser sa contribution, à savoir, la différence entre le coût d'un forfait permis B et la bourse (hors coût de présentations aux examens).

Si le jeune ne passe pas l'épreuve théorique dans l'année suivant son inscription, la bourse et la convention seront annulées de plein droit. L'auto-école ne pourra prétendre à une indemnité et ne pourra se retourner contre le jeune ou ses ayants droits pour obtenir le paiement de la bourse.

Documents photocopiés à joindre obligatoirement :

- Avis d'imposition (vous et / ou vos parents)
- Justificatif (s) de toutes ressources du jeune (ex : bourse)
- Dernière quittance de loyer ou certificat d'hébergement
- Carte d'identité
- Attestation de la police d'assurance « responsabilité civile »

BÉNÉFICIAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date de Naissance :

SITUATION FAMILIALE

- Célibataire
- Marié / Pacsé
- En couple
- Autre
- Avec enfant (s)
- Sans enfant

SITUATION SOCIALE

Conditions de logement :

- Autonome
- Chez les parents
- En foyer
- Autres :.....

Ressources :

- Familiales
- Personnelles
- Conjoint
- Autres :.....

FORMATION ET NIVEAU SCOLAIRE

- Lycéen - Classe - Filière :
- Étudiant - Niveau - Filière:
- Apprenti
- En formation
- Salarié - Type d'emploi :
- Demandeur d'emploi
- Sans emploi
- Autre.....

Projets scolaires et / ou professionnels (en cours ou prévus)

MOTIFS DE LA DEMANDE

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le **permis de conduire**.

Dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue, comment comptez-vous financer la partie du permis de conduire qui restera à votre charge ?

Informations complémentaires que vous souhaitez apporter :

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier de candidature est à retourner, dûment rempli et accompagné de l'ensemble des documents à fournir à :

L'Hôtel de Ville (1 esplanade Michel Teulet)

ou

Auprès d'une structure partenaire :

- L'Espace Ressources Jeunesse,
- La Mission Locale,
- Le Centre socioculturel Les Hauts de Gagny,
- Le Centre socioculturel Les Epinettes,
- Le Centre socioculturel Jacques Prévert.

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Date et avis de la commission :